

AIDE PERMITTENTS : LA CFTC ALERTE LE MINISTÈRE !



Le gouvernement a pris la décision de confier en urgence la mise en œuvre de l'aide aux permittents à Pôle emploi, afin de leur garantir un revenu minimum de 900 € mensuels.

Pôle emploi et ses agents ont dû appliquer cette mesure dans les plus brefs délais sans en connaître tous les tenants et les aboutissants définitifs.

Conséquences :

- **Une adaptation informatique par la DSI** pour permettre les paiements
- **Une appropriation et un déploiement compliqués pour la DDO et les Référents Métiers**
- **Une surcharge de travail pour les conseillers GDD, les RM et la DDO**
- **Un suivi supplémentaire à mener par les ELD, les fonctions supports des DR et de la DG et de nombreuses questions pour les conseillers emploi.**

A ceci s'ajoutent d'inévitables erreurs suite à cette précipitation, qui génèrent **un stress supplémentaire aux agents du réseau et des fonctions supports impliqués dans ce projet, et des tensions avec les usagers.**

Il ne faut pas confondre vitesse et précipitation...

La CFTC Emploi a alerté dès le début sa confédération qui est en contact avec le gouvernement, décideur de cette mesure, des conséquences désastreuses pour les agents de Pôle emploi et les usagers d'une trop grande précipitation.

Le professionnalisme et l'adaptabilité des agents de Pôle emploi ne sont plus à prouver depuis longtemps, et d'autant plus depuis l'année dernière, mais il ne faut pas les mettre en difficulté via des décisions précipitées.

La CFTC sera toujours en alerte sur les difficultés des agents de Pôle emploi et présente pour faire remonter les problématiques aux réels décideurs !



syndicat.cftc-emploi@pole-emploi.fr

www.facebook.com/CFTCEmploi

[@cftcemploi](https://twitter.com/cftcemploi)